

Madame, Monsieur,

Vous avez interpellé Jean-Luc Mélenchon sur ses engagements concernant le secteur du numérique et des télécommunications. Vous trouverez ci-dessous nos réponses, issues du programme de la France Insoumise, *l'Avenir en commun*.

Vous soulignez l'impact du numérique sur la productivité des entreprises. Si nous partageons ce constat, nous pensons même plus largement que l'accès à des réseaux de télécommunications internet et mobile de qualité est une condition de l'égalité entre les citoyens. Pour soutenir ce secteur-clé, nous poursuivrons le plan d'investissement pour garantir la couverture en très haut débit de l'ensemble du territoire d'ici 2022. Nous avons pour cela prévu dans le chiffrage de notre programme un coût total d'investissement de 35 milliards d'euros, comme estimé par la Cour des Comptes.

L'État doit assurer une véritable supervision de ce plan et renforcer son investissement financier pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'inégalités de déploiement entre les territoires. Il ne doit donc pas déléguer sa mise en œuvre aux collectivités territoriales, qui font face à d'importants surcoûts, mais préserver ses relations de partenariat avec elles pour le déploiement du plan. Nous nous engageons également à planifier la couverture en 4G du pays sous 10 ans.

Nous nous opposons à la logique de concurrence effrénée promue par l'Union européenne et appliquée avec zèle par les régulateurs. En ne fixant comme seul objectif que la baisse des prix pour les consommateurs, les règles européennes ont conduit à une logique de compression des « coûts du travail », à la réduction des effectifs, à la délocalisation de l'assistance aux clients et à la réduction des marges qui ne permet plus d'assurer les investissements nécessaires. Il faut également noter la pression que cette hyper-concurrence fait peser sur les salariés et sur leurs conditions de travail.

Notre programme prévoit une réorientation radicale des traités européens pour lutter contre cette concurrence effrénée, redonner la priorité aux investissements d'intérêt général et écologiques. Nous prévoyons dans un premier temps de négocier ce que nous appelons un « plan A », c'est à dire la négociation avec nos partenaires européens pour aboutir à cette réorientation. Nous ferons de l'harmonisation sociale et fiscale de l'Union européenne une priorité, notamment pour lutter contre l'optimisation fiscale et le dumping social des GAFAM.

**La France  
insoumise**

**jlm2017.fr**

Jean-Luc  
**MÉLENCHON**

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

Nous remettons également en cause l'indépendance de la Banque Centrale européenne afin qu'elle puisse financer des investissements réalisés par les Etats et nous demanderons la révision des règles budgétaires, auxquelles nous désobéirons unilatéralement dans un premier temps.

Nous soumettrons le résultat de cette négociation aux Français par référendum et s'il est rejeté, nous mettrons en œuvre notre « plan B », c'est à dire la sortie des traités européens et la négociation de nouvelles coopérations avec nos partenaires européens sur des bases sociales et écologiques.

En ce qui concerne le rôle que doit jouer l'opérateur historique, il est certain que nous ne diminuerons pas la part de l'État dans le capital d'Orange. Au contraire, nous évaluerons à quel niveau il est nécessaire d'augmenter le capital de l'État pour maintenir le savoir faire et les emplois et pour garantir la maîtrise publique des infrastructures. Nous croyons évidemment à l'implication des syndicats et de l'ensemble des salariés dans l'aide à la définition des orientations du secteur.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard  
Co-responsable du programme de la France Insoumise